

4e dimanche du temps ordinaire

Année B

1^{ère} lecture : Deutéronome 18, 15-20

Psaume 94

2^e lecture : 1 Corinthiens 7, 32-35

Évangile : Marc 1, 21-28

Site internet :

**Unité pastorale
Nations Saint-Jean**
<https://upnsj.ch/>

Délivrance d'un homme tourmenté

Jésus a choisi d'habiter le petit village de Capharnaüm, (Kephars Nahoum) le « hameau du consolateur » on comprend alors son désir d'apporter à tous ceux qui souffrent le réconfort de la Parole de Dieu. Dieu est habituellement appelé Consolateur de son peuple, parce que c'est un Père qui aime tous ses enfants et qui les aide à sortir de leurs détresses.



Le récit de Marc insiste sur une réalité développée dans d'autres évangiles : on ne peut séparer le culte rendu à Dieu et la guérison de ceux et celles qui souffrent. C'est pourquoi la scène se déroule dans la synagogue de Capharnaüm, là où Jésus enseigne, pendant la liturgie. Un homme, « tourmenté » spirituellement, interrompt la prédication de Jésus qui exprimait combien le Père aime ses enfants. C'est la célébration du jour sacré du sabbat, mais le temps de la prière ne va pas empêcher Jésus d'apporter la guérison à ce malheureux qui souffre, il démontre devant la communauté combien la Parole de Dieu détient la force de guérir le corps et l'âme. Aujourd'hui également, beaucoup de gens sont tourmentés, par rapport au sens de ce qu'ils vivent, leurs engagements, leur maladie, leur solitude ou leur situation économique.

A la base de ce mal-être, il y a chez cet homme une image de Dieu et de la religion qui est négative : « *Es-tu venu pour nous perdre ?* ». Alors que le nom de Jésus signifie exactement le contraire : « *Dieu sauve* » ! Cet homme désespéré par les événements de sa vie et son manque de foi imagine à tort que la présence de Dieu apporte la perte de l'humain, alors que tout l'engagement de Jésus est d'offrir le salut. L'évangéliste nous montre ainsi comment Jésus associe l'acte à la parole, car il délivre cet homme de son mal intérieur : « *tais-toi, sors de cet homme* » ordonne-t-il au démon, terme biblique qui représente les forces du mal qui emprisonnent l'homme dans sa souffrance. D'où la consigne que Jésus donne aux disciples dans leur mission d'annoncer le Royaume de Dieu. « *Enseignez la Parole de Dieu et guérissez en chassant les démons !* » (Marc 16,17)

Tout le village connaît Jésus, ce jeune charpentier d'excellente réputation, connu comme porte-parole de l'Écriture sainte. Jésus n'est pas seulement l'artisan de poutres solides que Joseph lui a appris à façonner pour une maison, mais il offre désormais une charpente spirituelle aux êtres ayant besoin d'une colonne vertébrale pour leur vie. Ce que fait Jésus en délivrant cet homme tourmenté, il demande à ses disciples en mission de le faire pour les autres. En effet, la prière nous rend attentifs aux autres, car le culte rendu à Dieu ne détournera pas notre regard des situations humaines. Nous sommes tous invités à apporter la force et la lumière de la Parole de Dieu à ceux – petits ou grands – qui en ont besoin pour l'équilibre, le dynamisme et la sérénité de leur vie spirituelle. **Abbé Alain René Arbez**

MESSES EN UP

Le nombre des participants est limité à 50 personnes (enfants compris) avec inscriptions obligatoires avant les messes.

Seules les personnes inscrites préalablement à la messe pourront participer à la célébration.

Pour les inscriptions à une messe de votre choix, vous avez 2 possibilités :

1) Via le site de l'UP : <https://upnsj.ch/>

2) Téléphoner uniquement au : 022 733 44 48

en indiquant vos nom, prénom, natel et email

Les inscriptions seront prises en compte pour :

Les messes du week-end : **jusqu'au vendredi 16h00 au plus tard**

Les messes de semaine : **jusqu'au jour qui précède la messe
16h00 au plus tard**

Merci de vous inscrire à **une seule messe** durant le week-end.

La Semaine :	Mardi	8h30	St-Jean XXIII
	Mardi	18h30	St-Antoine
	Mercredi	18h30	St-Hippolyte
	Jeudi	8h30	St-Antoine
	Vendredi	8h30	Ste-Jeanne

Samedi

17h00 Eglise Ste-Jeanne

Dimanche

9h15 Eglise St-Hippolyte

10h00 Eglise St-Antoine

11h15 Eglise St-Jean XXIII

Eglise St-Nicolas de Flue (Montbrillant) :

La messe du samedi à 17h00
reste supprimée.

Merci de votre compréhension.

AU FIL DE LA VIE

Nous avons accompagné dans leur dernière demeure :

Mme Francesca OREFICE-DURANTE le 8 janvier

M. Jean-Pierre RIGOLONE le 25 janvier

Mme Manuela PAILLARD le 27 janvier



Nous les portons dans notre prière ainsi que leurs familles.

LA CHANDELEUR : MAIS QUE FÊTE-T-ON LE 2 FÉVRIER ?

Dans la tradition collective, la Chandeleur est une fête durant laquelle on savoure de délicieuses crêpes. S'il est juste de dire que c'est l'habitude de manger des crêpes le 2 février, la signification de cette fête chrétienne est bien plus symbolique. Certaines fêtes chrétiennes sont connues de tous. Tout le monde sait que Noël célèbre la naissance du Christ et que l'épiphanie célèbre la venue des mages. Cependant, il plane une sorte d'ombre sur la signification de la Chandeleur. Beaucoup de gens ignorent que la Chandeleur est, elle aussi, liée au mystère de l'enfance de Jésus.

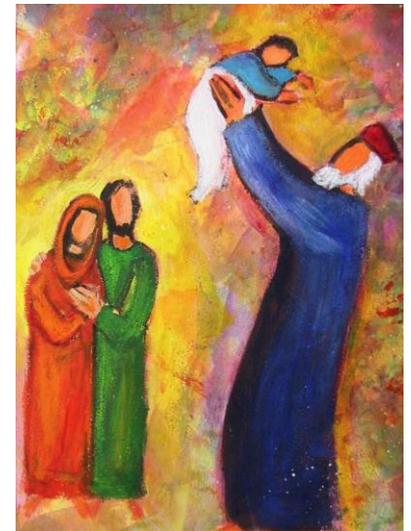


La Chandeleur puise ses origines dans des rites païens

Il faut remonter à l'époque des Romains pour comprendre l'évolution de cette fête mystérieuse. A l'origine, cette fête faisait partie de rites païens en l'honneur du Dieu Pan. La Chandeleur tirant son nom du latin, signifie aussi fête de la lumière. Mais ce n'est qu'en 472 que la notion de chandelle apparaît dans son nom. La festa candelarum, expression dans laquelle on retrouve candela qui signifie la chandelle. En effet, c'est le Pape Gélase Ier qui pour la première fois organise une procession à la lumière des flambeaux le 2 février de l'année 472. C'est ainsi que ces rites d'origines païennes dédiés au dieu Pan devinrent une fête chrétienne. Il semblerait que des galettes aient été distribuées aux pèlerins qui parcouraient les rues de Rome à la lumière des flambeaux. Ceci explique la présence des crêpes à la Chandeleur.

La présentation de Jésus Christ au temple

Si cette fête est d'abord la fête de la lumière avant d'être la fête de la crêpe, que célèbre-t-on réellement le 2 février ? La Chandeleur n'est autre que la commémoration de la présentation de Jésus Christ au Temple, 40 jours après sa naissance. C'est pourquoi elle est fêtée le 2 février, le quarantième jour après Noël. La symbolique de la lumière prend tout son sens avec l'homélie de Benoît XVI pour la célébration des vêpres le 2 février 2010 : « Par ce signe visible, on veut signifier que l'Eglise rencontre dans la foi celui qui est « la lumière des hommes » et l'accueille avec tout l'élan de sa foi pour apporter au monde cette « lumière » ».



De même que lorsque l'évangéliste Luc nous transmet la prière de Syméon tenant Jésus entre ses bras : « Mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples : lumière pour éclairer les nations païennes, et gloire d'Israël ton peuple » (Luc 2, 30-32).

On comprend donc que Jésus est la Lumière du monde. Par conséquent, la Chandeleur commémore la présentation de Jésus au Temple, reconnu comme Messie, consacré à Dieu et accueilli comme lumière du monde.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ABBÉ JEAN-FRANÇOIS CHERPIT

A la demande de notre curé modérateur, l'abbé Jean-François Cherpit, que nous avons pu voir par visio-conférence lors de la dernière séance du Conseil de l'Unité Pastorale, nous vous transmettons ses sincères et profonds remerciements pour le soutien que vous lui apportez par vos prières et vos messages. Toutefois, il est désolé de ne pas pouvoir répondre à tous, car son état de grande faiblesse et de fatigue ne le lui permet pas.

A ce jour, les médecins lui ont proposé une thérapie alternative pour ralentir l'évolution de sa maladie et il sera prochainement à nouveau hospitalisé. Malgré tout, il garde un bon moral et est très confiant.

Il est heureux de constater que même sans lui, notre Unité Pastorale continue à bien fonctionner grâce à l'engagement de tous. Il remercie tout particulièrement Frère Claude pour la charge importante qu'il doit assumer et l'Abbé Arbez d'avoir immédiatement répondu présent pour la célébration des messes.

Continuons donc comme lui d'avoir confiance ! Avec les différents groupes de nos paroisses et ensemble, en union de prière, invoquons le Seigneur pour qu'il lui fasse miséricorde dans l'épreuve qu'il traverse en ce moment.

COORDONNÉES DES MEMBRES DE L'EQUIPE PASTORALE

Abbé Jean-François Cherpit, en arrêt maladie

Père Claude Doctoreanu, 076 768 47 63, claudio.doctoreanu@cath-ge.ch

Catherine Gachet, 077 433 81 18, catherine.gachet@cath-ge.ch, catéchèse

Fabienne Veil, 078 708 42 24, fabienne.veil@cath-ge.ch, catéchèse

Catherine Lachavanne, secrétariats St-Hippolyte et St-Nicolas

COORDONNÉES ET HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Paroisse St-Antoine de Padoue Rue Schaub 17, 1202 Genève
Tél : 022 733 44 48 st-antoine@cath-ge.ch

Paroisse Ste-Jeanne de Chantal Av. d'Aïre 3, 1203 Genève
Tél : 022 344 29 10 ste-jeanne@cath-ge.ch

Paroisse St-Hippolyte Rte de Ferney 165, 1218 Le Grand-Saconnex
Tél : 022 798 80 86 grand-saconnex@cath-ge.ch
Lundi : 8h-11h Mardi : 13h30-18h30 Vendredi : 13h30-17h30

Paroisse St-Nicolas de Flue Eglise St-Jean XXIII, Ch. A-Pasteur 35,
1209 Genève Tél : 022 734 07 53 st-nicolas@cath-ge.ch
Lundi : 11h30-13h30 Mardi : 10h-14h (accueil)
Mercredi : 9h-12h Jeudi : 15h-18h